

LA VILLE REÇOIT UNE SUBVENTION DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Estérel, le 27 avril 2022 – Dans le cadre du Programme d'aide financière pour les sentiers et les sites de pratique d'activités de plein air, la ministre responsable de la région des Laurentides, madame Nadine Girault, a dévoilé les projets retenus dans les Laurentides, au nom de la ministre déléguée à l'Éducation, madame Isabelle Charest.

Ainsi, la Ville d'Estérel s'est vu octroyer une aide financière de 150 000 \$ qui servira à la création d'un sentier cyclable dans le Parc d'Estérel.

« La Ville se réjouit de cet investissement pour la réalisation de son projet qui permettra à nos citoyennes et nos citoyens d'avoir accès à un sentier cyclable récréatif », souligne le maire, monsieur Frank Pappas.

« La région des Laurentides recèle des richesses incroyables et je suis très fière que les projets retenus puissent la mettre en valeur d'aussi belle façon! », souligne madame Girault.

Information :
Ville d'Estérel
450 228-3232